

VOTES SUR LA DÉLIBÉRATION RELATIVE À UN ÉVENTUEL NOUVEAU PROJET ENTERRANT DÉFINITIVEMENT CELUI DE L'ATELIER MÉCANIQUE

Groupe Majorité (extrême-droite, droite, macronistes)

Groupe des gauches et de l'écologie (PS, PCF, Verts, GRS, PRG)

Groupe Indépendants (MoDem, Génération Écologie)

Groupe Union pour La Seyne (droite)

Groupe Rassemblement National (extrême-droite)

OCCUPATION DE L'ESPACE PUBLIC ET FONCIER

DEL_22_093	CONVENTION D'INTERVENTION FONCIERE A PASSER AVEC L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER PACA, LA METROPOLE TPM ET LA COMMUNE EN VUE DU PORTAGE FONCIER D'UNE OPERATION D'ENSEMBLE SUR LE SITE LES MOUSSEQUES
------------	--

Rapporteur : Christian DUPLA, Adjoint au Maire

Monsieur Anthony CIVETTINI indique que son groupe et lui-même votent contre la délibération, comme à la Métropole car le projet des ateliers mécaniques étant purgé de tout recours, il peut être réalisé.

Monsieur Damien GUTTIEREZ demande des précisions sur le projet de « cathédrale des lumières ».

Madame le Maire répond que cette convention permettra de faire un projet de grand ensemble grâce à l'EPF notamment avec les ateliers mécaniques et les escaliers mécaniques.

Monsieur Stéphane LANCELOTTA annonce que son groupe et lui votent favorablement.

Monsieur Guillaume CAPOBIANCO annonce s'abstenir sur ce vote.

POUR :	37	Groupe Majorité (sauf 3 membres)	Groupe Indépendants
CONTRE	4	Bouchra REANO, Anthony CIVETTINI, Hakim BOUAKSA, Olivier ANDRAU	
ABSTENTION(S) :	7	Guillaume CAPOBIANCO, Damien GUTTIEREZ, Sandra TORRÉS, Isabelle DELYON, Dorian MUNOZ, Marie VIAZZI, Bertrand PIN	
NE PARTICIPE(NT) PAS AU VOTE :	1	Ali GHARBI	

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ